



Assemblée générale

Distr. générale
20 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 119 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves : état du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 13 de sa résolution 65/239, l'Assemblée générale a prié le Bureau des Nations Unies pour les partenariats de lui présenter à sa soixante-sixième session, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport détaillé sur l'état du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent, créé en vue de l'exécution d'un projet de mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

2. Le présent rapport fait suite à cette requête.

II. État du Fonds d'affectation spéciale

3. Au 30 juin 2011, un montant total de 990 654 dollars avait été enregistré au titre des fonds versés au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent (dont 944 645 dollars au titre des contributions volontaires des États Membres, 28 057 dollars au titre des dons privés et 17 952 dollars au titre des intérêts créditeurs). La ventilation des contributions reçues figure en annexe au présent rapport. S'agissant des dépenses imputées sur le Fonds d'affectation spéciale, il convient de noter qu'un montant de 32 621 dollars a été prélevé pour des services contractuels.

* A/66/150.



4. Le comité d'États intéressés chargé de superviser le projet de mémorial permanent (Comité du Mémorial permanent) poursuit ses efforts en vue de recueillir des contributions supplémentaires auprès des États Membres, du secteur privé, de philanthropes et autres particuliers. Il s'attache également à veiller à ce que les contributions volontaires reçues des États Membres soient affectées à des aspects concrets du projet, notamment au concours international pour la conception du mémorial et à la construction du monument, à moins que les États Membres n'en décident autrement. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a administré le Fonds d'affectation spéciale en conséquence.

5. Suivant l'intention de l'Assemblée générale, telle qu'exprimée dans ses résolutions 64/15 et 65/239, le Comité du mémorial permanent et l'Organisation des Nations Unies ont collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'organisation d'un concours international pour la conception du mémorial permanent, compte tenu de la formidable expérience qu'a acquise l'Organisation avec le projet La route de l'esclave et les concours internationaux, et de sa présence dans le monde entier grâce à son réseau de bureaux extérieurs et de commissions nationales. Un cadre de collaboration pour une période de huit mois a été défini dans un mémorandum d'accord tripartite et un descriptif de projet, qui ont pris effet dès leur signature par les participants, le 7 juillet 2011. Les dépenses afférentes au concours international pour la conception du mémorial seront financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale.

Annexe

**Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies
pour les partenariats – Mémorial permanent :
contributions et annonces de contributions
au 30 juin 2011**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Contributions</i>	<i>Annonces de contributions</i>
Antigua-et-Barbuda	7 500	
Afrique du Sud	30 000	
Argentine	10 000	
Australie	100 000	
Azerbaïdjan	25 000	
Bahamas	7 500	
Barbade	10 000	
Belgique	6 267	
Belize	2 000	
Botswana	10 000	
Brésil	20 000	
Canada	19 342	
Chili	5 000	
Chine	20 000	
Costa Rica	5 000	
Danemark	10 000	
Égypte	5 000	
Émirats arabes unis	5 000	
Équateur	5 000	
Espagne	44 615	
Ex-République yougoslave de Macédoine	500	
Finlande	50 000	
Grenade		5 000
Guyana	5 000	
Haïti	15 000	
Inde	260 000	
Indonésie	500	
Jamahiriya arabe libyenne	20 000	
Jamaïque	7 500	
Koweït	20 000	
Luxembourg	23 403	
Malaisie	10 000	
Malte	500	

<i>Donateurs</i>	<i>Contributions</i>	<i>Annonces de contributions</i>
Mozambique (Groupe d'ambassadeurs de la Communauté de développement de l'Afrique australe)	2 500	
Namibie	2 000	
Nicaragua	500	
Oman	9 979	
Pakistan	25 000	
Pays-Bas	14 588	
Portugal	32 782	
Qatar	20 000	
République arabe syrienne	1 000	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	29 076	
Sainte-Lucie	600	
Saint-Kitts-et-Nevis	1 000	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5 000	
Slovénie	11 818	
Soudan	1 000	
Sri Lanka	500	
Suriname	10 000	
Togo	175	
Trinité-et-Tobago		10 000
Turquie	17 500	
Total partiel, dons des États Membres	944 645	
Dons privés	28 057	
Intérêts	17 952	
Total	990 654	15 000